



REPUBLIQUE DU SENEGAL



Un Peuple - Un But - Une Foi

MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

COMITE TECHNIQUE DE LA STRATEGIE

DE CROISSANCE ACCELEREE

GRUPE DE GRAPPE TEXTILE - HABILLEMENT

SOUS - SECTEUR TEXTILE ARTISANAL

Rapport final

Ce travail a été réalisé dans le cadre de l'étude de la Stratégie de Croissance Accélérée (SCA), mis en œuvre par le gouvernement du Sénégal. Cette étude a été commanditée par le groupe de grappe Textile - Habillement - Confection.

Sa diffusion et l'utilisation des données sont soumises à l'accord préalable du groupe de grappe et des autorités compétentes.

CEPOD - Avenue carde derrière l'école des douanes

Tél. 842 64 22/21 Fax. 821 83 12 Courrier : upemefp@sentoo.sn

APIX - 52-54 Rue Mouhamed V

BP 430, Dakar - Sénégal - Tél. 221 849 05 55, Fax. 823 94 89 Courrier : apix@sentoo.sn , site : www.apix.sn

Ahmed SADJI

Consultant

Spécialiste du développement de l'artisanat et de la PME

Décembre 2005

SOMMAIRE

SIGLES ET ABREVIATIONS

CONTEXTE ET RAPPEL DES OBJECTIFS DE LA

SCA.....1

ARTISANAT ET TEXTILE ARTISANAL

.....2

TYPLOGIE DU TEXTILE ARTISANAL

.....3

METHODOLOGIE.....4

A. DIAGNOSTIC

I. Dispositif organisationnel de l'artisanat et initiatives en faveur du textile artisanal.....

.....5

1. Structures

institutionnelles.....5

2. Autres

intervenants.....7

3. Initiatives et actions menées en faveur du textile

artisanal.....7

II. Potentiel du textile artisanal sénégalais

1. Situation dans les 11

régions.....10

2. Métiers du textile

artisanal.....11

3. Organisations

professionnelles.....13

4. Dispositif de

formation.....16

III. Caractéristiques des unités artisanales de production

1. Description des métiers du textile

artisanal.....19

2. Contraintes et obstacles majeurs au développement des

entreprises.....22

B. ANALYSE DU MODELE ECONOMIQUE SUIVI PAR LES ENTREPRISES

I. Cartographie de la

filière.....24

II. Analyse des

interactions.....25

III. Opportunités du sous secteur dans la perspective de développement de la

grappe.....25

1. Une main d'œuvre

importante.....25

2. Une production artisanale originale et

typée.....25

3. Des matériaux de base

abondants.....26

4. Une bonne capacité de diversification des

produits.....26

5. Une niche de marché très

demandeur.....26

6. Des dispositions avantageuses pour

l'exportation.....26

7. Une nouvelle donne à exploiter : la

SCA.....26

C. RECOMMANDATIONS GENERALES ET IDENTIFICATION DES ASP	
I. Recommandations générales.....	27
1. Au niveau de la formation et du perfectionnement.....	27
2. Au niveau de l'organisation et de l'appui.....	28
3. Au niveau de l'approvisionnement.....	28
4. Au niveau de la production.....	28
5. Au niveau de la commercialisation.....	28
6. Au niveau du financement.....	29
7. Au niveau de la dynamique de la grappe.....	29
II. Les axes stratégiques prioritaires	
1. Infrastructures	30
2. Formation.....	30
3. Bourse des équipements, outils et intrants de production.....	30
4. Regroupement des unités de production dans des zones dédiées.....	30
5. L'approche commerciale.....	30
III. Le centre de ressources ou de services	
1. L'idée du centre.....	3
2. Ses finalités.....	31
3. Ses objectifs.....	31
D. PLAN D'ACTION	
1. Constitution d'un groupe de travail.....	32
2. Définition d'un cahier des charges techniques	32
3. Elaboration et adoption de la charte des centres.....	32
4. Centre de formation.....	3
5. Centres de ressources.....	3
6. Autres fonction du centre de ressources.....	33

ANNEXE

Liste des entreprises et des artisans consultés dans l'étude

BIBLIOGRAPHIE

SIGLES ET ABREVIATIONS

- ACS** - Association des couturiers du Sénégal
- AICP** - Académie internationale de coupe de Paris
- AFD** – Agence française de développement
- AGOA** – Loi américaine sur les opportunités de développement commercial des pays africains
- ANEJ** – Agence nationale d’emploi des jeunes
- ADPME** – agence pour le développement des PME
- ASP** – Axes stratégiques prioritaires
- APDA** – Agence pour la promotion et le développement de l’artisanat
- CDE** – Centre pour le développement de l’entreprise
- CCI** – Centre du commerce extérieur
- COSEC** – Conseil sénégalais des chargeurs
- CRETEF** – Centre régionaux d’enseignement technique féminin
- DA** – Direction de l’artisanat du Sénégal
- DI** – Direction de l’industrie du Sénégal
- FSP** – Fondation secteur privée
- FENAPH** – Fédération nationale des professionnels de l’habillement
- FITES** – Fédération des industriels du textile sénégalais
- GIE** – Groupement d’intérêt économique
- GA** – Groupement d’affaires
- NTIC** – Nouvelles technologies de l’information et de la communication
- UEMOA** – Union économique et monétaire ouest africain
- UE** – Union européenne
- UGTAD** – Union générale des teinturiers de Dakar
- UNCM** – Union nationale des chambres de métiers de Dakar
- OMC** – Organisation mondiale du commerce
- ONU** – Organisation des nations unies
- OMD** – Objectifs du millénaire pour le développement
- ONUDI** – Organisation des nations unies pour le développement industriel
- OSA** – Office sénégalais de l’artisanat
- PAPES** – Projet d’appui à la petite entreprise
- PPES** – Projet de promotion des exportations du Sénégal
- RNUAS** – Recensement national des unités artisanales sénégalaises
- RNUPAS** – Recensement national des unités de production artisanale du Sénégal
- SCA** – Stratégie de croissance accélérée

CONTEXTE ET RAPPEL DES OBJECTIFS DE LA SCA

Selon l'organisation mondiale du commerce, les échanges de produits finis confectionnés augmentent eu détriment des échanges en tissus ou tricot depuis 1990. D'ailleurs les prévisions font état d'une évolution de cette situation dans les prochaines années.

L'objectif 8 des objectifs du millénaire pour le développement: Mettre en place un partenariat mondial pour le développement, cible 15 (Application de la déclaration du millénaire adoptée par l'ONU, rapport du Secrétaire général, annexe) propose de traiter la dette des pays pauvres en développement par des *mesures nationales* et internationales propres à rendre leur endettement viable à long terme.

Le choix des secteurs dans lesquels le Sénégal détient de réelles potentialités recoupe les recommandations de la cible 15 de cet objectif 8 qui positionne le textile parmi les secteurs qui doivent bénéficier de taux moyen des droits imposés à l'exportation.

L'industrie du textile se trouve dans une phase d'accélération continue grâce à un accès généralisé aux technologies, une entrée permanente de nouveaux acteurs plus ou moins compétitifs, un abandon par les pays développés des productions en grande série, un arrêt ou une réduction continue des usines textiles des pays développés.

Cette nouvelle donne favorise le développement de la délocalisation et la sous-traitance dans l'industrie du textile.

Ce secteur a longuement retenu l'attention des pouvoirs publics et des partenaires au développement qui l'ont placé presque au cœur de tous les programmes de développement.

Presque toutes les études qui se sont intéressées au développement de l'économie sénégalaise en passant par l'approche filière confirment le rôle majeur que doit jouer le secteur textile dans le développement économique.

Privilégiant une approche grappe, la SCA a aussi le textile habillement parmi les secteurs porteurs. Les quatre autres secteurs retenus sont : l'agriculture agroalimentaire, les produits de la mer, les NTIC télé services, le tourisme, et les industries culturelles et artisanat d'art.

Les objectifs généraux de la SCA (extrait du document des TRD généraux) sont :

- Accélérer la croissance économique, en améliorer qualitativement la structure pour rendre plus efficace la lutte contre la pauvreté
- Accélérer la croissance économique en diversifier les sources pour la sécuriser et la pérenniser.

Les objectifs spécifiques du sous-secteur textile artisanal peuvent être circonscrits en :

- Identification des différents segments d'activités représentatifs du secteur concerné
- Formulation d'une stratégie de développement de la grappe ainsi identifiée
- Elaboration d'un programme d'action et d'un mécanisme de suivi évaluation de la mise en œuvre

Le développement des exportations est l'une des options prise pour atteindre les objectifs de la SCA les tarifs préférentiels et la libre circulation des biens et des personnes dans l'espace UEMOA, les avantages des accords de Cotonou, et les dispositions de l'AGOA constituent les sources d'opportunités à saisir.

Les études récentes menées dans la filière textile sénégalaise parlent toutes d'un dynamisme du textile artisanal sénégalais du fait de l'importance en nombre d'activités et des effectifs qui se retrouvent dans les «secteurs artisanaux, formels ou non, comprenant le tissage, les tailleurs et la friperie».

Ainsi, le textile artisanal se manifeste-t-il comme étant l'un des moteurs incontestables de développement de la filière ?

La stratégie de croissance accélérée

Afin de gagner sa course, un sportif de haut niveau développe une stratégie ou une méthode d'entraînement. Il lui est généralement conseillé d'exploiter ses points forts et de travailler ses points faibles. Ainsi Michael Jordan (un célèbre basketteur américain) a profité de sa détente phénoménale pour devenir « Air Jordan » (**son point fort**) et au fil du temps pour devenir un des meilleurs défenseurs de la ligue NBA (M. Jacques Morisset source Banque mondiale).

L'analyse ci-dessous, de par la place du textile habillement, de ses potentialités, de ses forces et faiblesses, et de ses opportunités et menaces, s'inscrit dans la logique de la décision prise par le groupe de grappe de retenir la confection comme activité-clé pour le développement de l'ensemble du secteur.

Artisanat et Textile artisanal

Dans la zone UEMOA, le conseil interministériel sur l'artisanat tenu à Dakar le 28 février 1991 définit l'artisanat de «secteur informel non structuré moderne, qui tout en restant ancré dans la civilisation traditionnelle, intègre progressivement des éléments nouveaux plus ou moins inspirés des pays développés».

De manière générale on appelle activité artisanale toute activité de production, de transformation et de réparation de biens ou toute prestation de services pour laquelle l'intervention manuelle directe est

prédominante. Cette activité doit permettre d'obtenir un *résultat final individualisé* ne répondant pas aux critères de production industrielle entièrement mécanisée ou à grande échelle.

Ainsi l'artisanat peut se définir comme étant un secteur d'activité qui se fonde dans l'utilisation de ressources naturelles d'un pays donné, combinées au patrimoine culturel de ce même pays. Il est un secteur d'activité très large et très dynamique qui tout en se mouvant dans l'informel embrasse une diversité d'activités et mobilise beaucoup pour sa production le travail manuel.

L'artisanat s'insère dans le sillon historique de la tradition et de la culture d'un pays, et comme entreprise, il évolue continuellement vers les frontières de l'innovation les plus modernes.

Tentative de typologie

La figure ci-dessous donne à titre indicatif le positionnement des métiers du textile artisanal dans l'artisanat.

Si bien que l'essentiel des activités des métiers du textile artisanal est retrouvé dans la production ; il existe des activités relevant de l'artisanat d'art et de service au niveau de ces métiers de base.

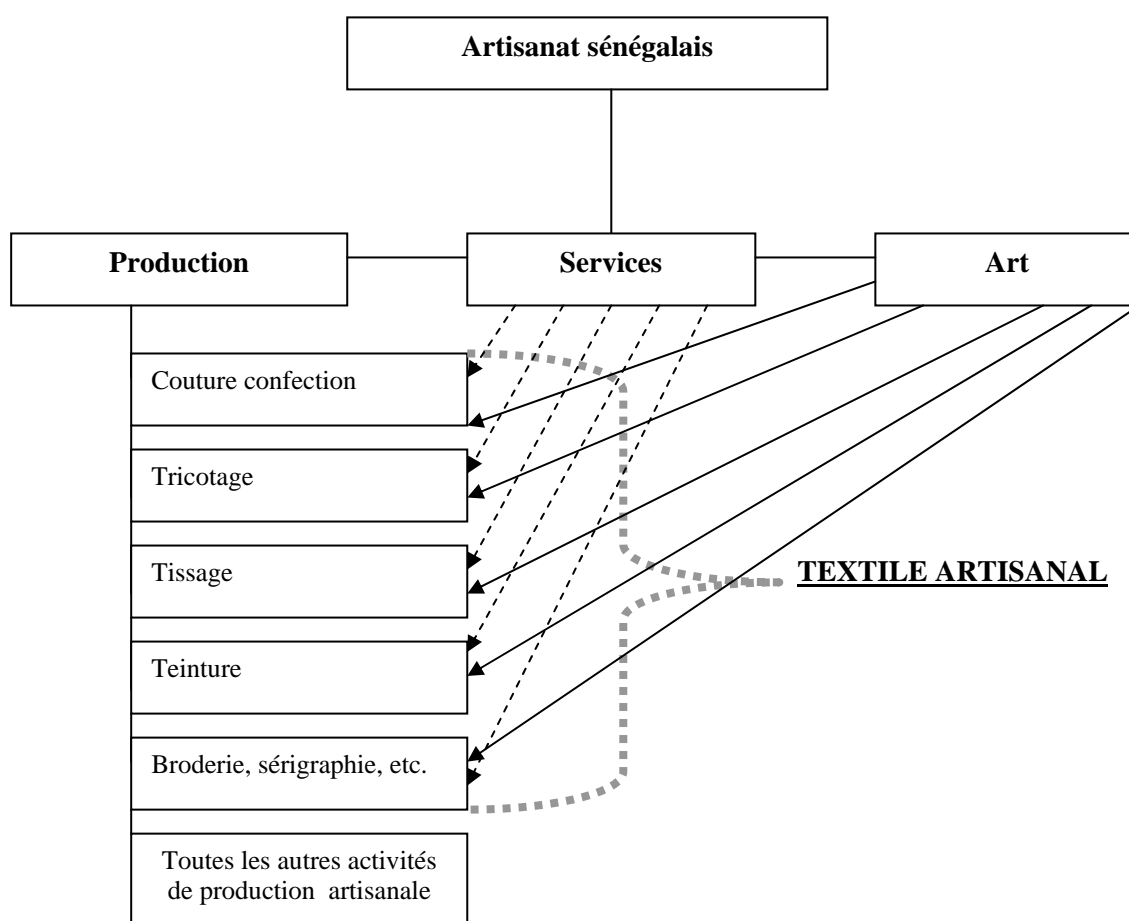


Figure 1: Typologie du textile artisanal

Les données statistiques récentes sur l'artisanat

Le recensement national des unités artisanales du Sénégal effectué (RNUAS) en 2004, a permis de mettre à jour les données statistiques du secteur de l'artisanat qui datent de 1992 et qui jusque là constituaient les seules informations officielles sur le secteur.

Ce recensement a permis de constater un accroissement significatif au niveau :

- des unités de productions artisanales qui passent de 77 927 en 1992 à 122 902 soit un taux d'évolution annuelle de 4.8% et un taux global 57.7% en 12 ans.
- de la population artisanale c'est-à-dire la main d'œuvre qui a atteint 378 987 individus avec un taux annuel de 11.6% et un taux global de 139.5% en 12 ans. Avec cette main d'œuvre, l'artisanat entretient plus de 1 474 297 individus au Sénégal.

La répartition par corps de métiers renseigne que l'artisanat de production est toujours plus important avec 62.1% malgré une baisse de 6.8% par rapport au recensement de 1992.

En termes d'importance des corps de métiers, la *couture/confection occupe la première place avec 18.8%*, un pourcentage auquel il faut ajouter les *3.0% du tricotage* et les *2.6% de la teinture*, compte tenu de l'absence de données officielles sur l'apport du tissage et de la sérigraphie, etc. De ce fait, le sous-secteur *textile artisanal compte au moins pour 30% dans l'artisanat sénégalais*.

Au Sénégal, les métiers du textile à savoir la couture et la confection constituent les activités premières d'une femme en quête d'émancipation. Jusqu'à un passé récent, la machine à coudre représentait la partie principale de la dot. On l'accompagnait d'une montre ou d'une parure, mais elle constituait l'essentiel du cadeau que le prétendant offrait à sa future épouse.

Aussi, il est très rare de rentrer dans une maison au Sénégal sans trouver une machine à coudre (soit-elle obsolète) et dans presque toutes les rues des grandes villes, est installé au moins un atelier de confection sur mesure et/ou prêt-à-porter.

METHODOLOGIE

L'approche méthodologique de l'étude repose d'abord sur l'*analyse de filière conjugée à l'approche grappe et la formulation de stratégie*.

Elle part d'un état des lieux qui permet d'identifier les entreprises évoluant dans le sous- secteur de l'artisanat. Aussi, cette étape a permis de cerner les caractéristiques des unités de production et de déterminer leur potentialité. Elle a consisté en des visites de terrain.

Une collecte de documents a préfiguré cette étape et a permis d'asseoir une base bibliographique riche.

Des séries d'entretien semi directifs ont été effectuées avec des représentants de structures d'encadrement et d'appui, des représentants d'organisations professionnelles et/ou d'entreprises pour situer les attentes du sous secteur.

A. Diagnostic du sous secteur

I. Dispositif organisationnel de l'artisanat et initiatives en faveur du secteur textile

Beaucoup de structures furent mises sur pied pour encadrer l'artisanat sénégalais. En passant par l'office sénégalais de l'artisanat (OSA) dans les années 60, à la SOSEPRA pour l'artisanat d'art et la SONEPI pour l'artisanat de production et de services vers la seconde moitié des années 70, l'organisation et l'encadrement de l'artisanat sénégalais sont passés entre les mains des chambres régionales de métiers au début des années 80 sous la couverture de la Direction de l'Artisanat.

Les années 90 ont été fortement marquées par les projets d'encadrement et d'appui au secteur. Ces initiatives étaient le plus souvent soutenues par les partenaires au développement.

L'initiative récente du gouvernement sénégalais concernant l'appui au secteur a été la mise sur pied de l'Agence pour la Promotion et le Développement de l'Artisanat (APDA).

1. Structures institutionnelles

a. La Direction de l'Artisanat (DA)

La Direction de l'Artisanat a été créée en 1978, avec pour mission de mettre en œuvre la politique de l'Etat dans le secteur de l'artisanat. Elle dépend directement du ministère de l'Industrie et de l'Artisanat et est chargée de traduire la vision du gouvernement au niveau de ce secteur.

Elle offre des services divers aux artisans consistant à une orientation vers les structures de financement, les programmes de formation et de perfectionnement, etc.

Elle assure la tutelle des chambres de métiers et de l'Union Nationale des Chambres de Métiers (UNCM).

Avec le besoin crucial de disposer de nouvelles données statistiques sur le secteur de l'artisanat, la DA a récemment commandité une étude portant sur le recensement national des unités artisanales du Sénégal (RNUAS 2004- données d'études non encore rendues publiques) en vue de dépasser les données de recensement de 1992 (RNUPAS 1992).

La DA s'occupe de toutes les démarches institutionnelles dans le domaine de l'artisanat sénégalais.

b. Les chambres de métiers et l'UNCM

Elles sont au nombre de 11 et sont présentes dans chacune des capitales régionales. Elles ont été créées au début des années 80, et sont dirigées par un bureau composé des représentants des artisans. Le bureau fonctionne avec des commissions dirigées par les artisans.

Elles sont assistées par des secrétaires généraux et des techniciens qui sont des fonctionnaires de l'Etat.

Les Chambres de Métiers ont rencontré beaucoup de difficultés dans leur fonctionnement du fait d'un manque de moyens humains, logistiques, et financiers constant.

L'UNCM est la structure qui fédère l'ensemble des 11 chambres de métiers du Sénégal. C'est l'équivalent des Assemblées Permanentes des Chambres de Métiers qu'on trouve en France et au Mali.

L'UNCM joue le rôle d'intermédiaire entre d'une part la Direction de l'Artisanat et les Chambres de Métiers et d'autre part entre l'APDA et les artisans par le canal des Chambres de Métiers.

c. L'Agence pour la Promotion et le Développement de l'Artisanat (APDA)

Créée par le décret 2002-934 du 03 octobre 2002, l'APDA a attendu un an avant de démarrer ses activités en octobre 2003. Elle est placée sous la tutelle du ministère de l'Industrie et de l'Artisanat et agit en tant que structure autonome.

Son objectif global est de relever le niveau de compétitivité de l'artisanat sénégalais avec une vision plus moderne et plus appropriée au contexte actuel du secteur.

Elle est dirigée par un Directeur général appuyé par un comité de pilotage qui regroupe les ministères concernés et les acteurs institutionnels du secteur de l'artisanat sénégalais.

L'APDA a conçu son plan d'affaires sur la base d'un document d'orientations stratégiques qui retracent les grands axes de sa mission.

Le textile et l'habillement constituent un domaine privilégié dans les actions de l'APDA. C'est ainsi qu'un projet de Salon international de l'habillement de Dakar (projet SIHADAK) est en étude dans l'agence.

L'APDA s'investit dans la structuration de la filière avec l'appui de ses partenaires français que sont : l'assemblée permanente des chambres de métiers de Paris (APCM) avec l'appui du ministère français des Affaires étrangères (MAE).

A côté de ces structures, d'autres institutions comme la Direction de l'Industrie, les Directions du Commerce extérieur et intérieur, le Conseil Sénégalais des Chargeurs (COSEC), l'Agence pour le Développement de la PME, etc. appuient à travers leurs missions des actions en faveur du développement de l'artisanat.

2. Autres intervenants

Les partenaires au développement ont très tôt identifié les énormes potentialités de l'artisanat sénégalais et ont toujours inscrit dans leurs programmes d'intervention des actions ciblées pour soutenir les micro et petites entreprises de l'artisanat. Nous en retiendrons quelques uns : le Service français de Coopération et d'Actions Culturelles, l'Organisation des Nations Unies pour le Développement industriel (ONUDI), l'USAID, le Centre Canadien d'étude et de Coopération Internationale, l'ONG Oxfam Grande Bretagne, la fondation Frederich Ebert, le Fonds de Promotion Economique a travers la ligne de crédit de la BOAD, etc.

Le Centre pour le Développement de l'Entreprise (CDE) développe un programme d'appui au secteur textile habillement artisanal dans l'espace UEMOA. Ce programme se fonde sur l'approche grappe ou « clusters » et les pays pilotes sont : le Sénégal, le Mali, et le Burkina faso.

Ces structures d'appui financier ou non financier ont plusieurs fois agi pour satisfaire des besoins pointus liés à l'encadrement, la création d'entreprise, la formation, le financement, la commercialisation.

3. Initiatives et actions menées en faveur du textile artisanal

Il s'agit ici des programmes et projets en rapport avec la branche textile artisanal.

A la suite des réformes conduisant à la libéralisation du secteur textile vers la fin des années 80, le **conseil national du patronat (CNP)** a produit le 22 juin 1988 une note de synthèse relatant les différentes répercussions de la nouvelle donne sur la filière textile du Sénégal.

Le plan d'action du mémorandum produit et adressé au ministre en charge de l'artisanat à l'époque (ministère du Développement industriel et de l'Artisanat) mettait l'accent sur quatre (4) points essentiels que sont :

- les mesures douanières concernant: l'exonération des droits de douanes sur les biens équipements, un renforcement des dispositifs de gestion de la fraude, etc.
- des mesures fiscales visant à appliquer des taux préférentiels aux entreprises de la filière
- une réforme du système bancaire tendant à améliorer les possibilités d'obtention de crédit pour les acteurs de la filière
- la mise en place de guichet unique offrant des services divers aux professionnels

Certaines de ces mesures n'ont pas été adoptées faute d'un cadre réel d'accompagnement.

Le secteur textile s'en est ainsi arrivé à une situation alarmante avec une chute d'activité évaluée à 50% pour la plupart des entreprises, au point que le CNP a esquissé un plan de sauvetage.

Les éléments de diagnostic du conseil interministériel sur le textile tenu le 29 juillet 1993 et conduit par le **ministère de l'Energie des Mines et de l'Industrie de l'époque**, faisaient constater que les tissus artisanaux, après avoir beaucoup régressé au Sénégal, étaient en passe de reconquérir leur marché. Les raisons de cette régression étaient l'importation de produits qui se vendaient à un prix très compétitif sur le marché.

Le niveau d'importation des vêtements de friperie aussi y était souligné comme étant un obstacle réel. Les vêtements neufs et coupons de tissus importés dans la vague de la friperie ont permis de revoir la conception de la friperie comme étant des produits de seconde main. Dès lors, une stratégie pour bloquer cette importation frauduleuse s'est avérée nécessaire.

Le rapport de la journée de réflexion sur le thème de la sous-traitance internationale tenue le 30 juillet 1997 sous l'initiative de la Fédération Nationale des Professionnels de l'Habillement (FENAPH) avait permis de placer la sous-traitance internationale comme étant une stratégie de développement de l'industrie sénégalaise. Les propositions de stratégies consistaient, entre autres, à:

- la création d'un centre technique de services et de formation professionnelle
- l'amélioration du niveau d'organisation interne et de compétitivité des entreprises avec l'appui de la Fondation Secteur Privé (FSP)
- l'amélioration de la disponibilité des financements par la création de mutuelle de crédit en sollicitant le Fonds de Promotion Economique et la Caisse française Développement (actuelle AFD)

Le rapport de synthèse de la lettre de politique sectorielle sur l'artisanat de février 2001 piloté à l'époque par le **ministère des Mines, de l'Artisanat et de l'Industrie, le ministère du Plan et la Coopération Technique allemande** (avec le projet GTZ) a longuement analysé les conséquences du faible niveau de formation des artisans autour des trois points que sont :

- un risque élevé des accidents de travail dû au manque de maîtrise des outils de production
- des produits et services artisanaux mal élaborés, c'est-à-dire n'ayant pas une bonne finition et donc ne pouvant se commercialiser sans difficulté,
- une demande très faible des produits surtout à l'exportation

Ce conseil interministériel a permis de mieux rendre compte de l'impérieuse nécessité de la formation.

Dans le rapport technique de l'étude d'opportunité pour le développement de l'industrie textile traditionnelle en Afrique (1990) commanditée par l'**ONUDI**, et effectuée sur la base des études réalisées au Mali, au Burkina Faso et au Sénégal, M. Felicia S Johansen (le consultant commis) indiquait que :

- l'Afrique de l'Ouest n'a pas de contact avec le marché international et ne connaît pas ce marché dans lequel entrent les pays de l'Union européenne, les pays industrialisés de l'Asie, tels que le Japon, et surtout les pays de l'Amérique du Nord, en dépit de potentiel important des produits du textile artisanal
- la plupart des efforts déployés dans le passé ont minimisé l'apport de la petite industrie des textiles traditionnels d'Afrique qui sont une source clés d'emplois pour les artisans et les entrepreneurs qualifiés

Cette étude consacrait l'essentiel de ces recommandations au développement commercial des produits issus de ce sous-secteur grâce à une qualité de la main d'œuvre et de la production.

Cette étude avait une approche des questions du sous secteur textile artisanal intègre la dimension sous-régionale, et comptait beaucoup sur l'appui des pouvoirs publics pour la mise en œuvre des recommandations stratégiques.

Notons que la dynamique sous régionale capable de prendre en charge ces recommandations ne s'est jamais constituée.

L'étude sur la commercialisation des produits artisanaux du textile commanditée par le **projet d'encadrement et de promotion de l'artisanat sénégalais** (juillet 2000) reconnaît la large prédominance de la couture et du prêt-à-porter dans l'activité artisanale.

Cette étude a aussi permis de camper, à travers un diagnostic complet, le potentiel du prêt-à-porter dans le tout le territoire national.

L'étude pour un système intégré de formation dans le secteur artisanal (2001) réalisée par le **BIT** s'est intéressée aux actions de formation notamment dans le domaine du textile et particulièrement en coupe et couture.

Cette étude a préconisé de nombreuses mesures pour le renforcement d'une formation de qualité reconnue par les autorités sénégalaises.

L'étude sur les performances à l'exportation et potentiel pour les produits culturels et de l'artisanat (2001) réalisée par le Centre de Commerce International (**CCI**) positionne les produits artisanaux du textile en tête des produits les mieux exportés par le Sénégal les dernières années en se basant sur les données fournies par la Banque mondiale.

L'ONG **Oxfam** Grande Bretagne, a tenté de mesurer l'Impact du commerce des vêtements usagés sur les pays en voie de développement en étudiant le développement de la friperie, et ses conséquences dans le développement de l'industrie textile.

Cette étude renseigne du poids important de la friperie dans le développement de la filière textile sénégalaise.

Le projet mode/prêt-à-porter Afrique (2005-2009) initié par l'**APDA** et l'**APCM de France** a pour objectif spécifique la structuration de la filière textile habillement dans la sous région africaine.

Au regard de l'importance du secteur dans l'économie sénégalaise, surtout en termes d'effectif, le Sénégal est choisi comme pays pilote pour ce projet.

La première phase de ce projet (2005) consiste en la mobilisation des acteurs et la présentation d'une collection. Cette phase sert de prétexte pour mesurer les interactions possibles entre les différents acteurs de la filière textile habillement.

L'étude «Gateway» pour la commercialisation des produits artisanaux sénégalais dans trois marchés tests (France, Autriche et Angleterre) commanditée par le **Projet d'Appui à la petite Entreprise sénégalaise (PAPES)** en 2004 et réalisé par le **cabinet CEDA - MPME** a permis d'identifier sur la base d'un catalogue de produits et des manifestations d'intérêts de clients potentiels de réelles opportunités d'exportation. Les produits du textile artisanal (nappe de table, vêtements en tissus teints, lingerie de maison à base de broderie à la main, etc.) choisis comptent pour 60% des produits présentés.

L'étude diagnostic et éléments d'une stratégie nationale d'appui au secteur textile confection au Sénégal dans le contexte international (mars 2005) réalisée par le **cabinet suisse Guerzi** pour le compte de l'**ONUDI** reconnaît le dynamisme du textile artisanal et son rôle majeur dans le développement de l'industrie sénégalaise.

Cette étude considère le textile artisanal comme le «seul véritable moteur de développement du secteur industriel» du fait des effectifs et de la diversité de la production.

II. Potentiel du textile artisanal sénégalais

Le textile artisanal avec ses métiers de coupe et confection, de teinture, de tissage et filature, de tricotage, de sérigraphie, de broderie à la main, est incontestablement le sous secteur le plus important de l'artisanat sénégalais (+30% des unités de production).

1. la situation dans les 11 régions du Sénégal

L'étude sur les secteurs porteurs de croissance dans l'artisanat - octobre 1996 (E96 du tableau ci-dessous) et l'étude sur la commercialisation des produits artisanaux du textile - juillet 2000 (E2000 du

tableau ci-dessous), permettent de mesurer le poids de ce sous secteur au niveau national et dans les régions. Le tableau ci-dessous permet de récapituler et de comparer les données de ces deux études.

Régions	Nombre d'unités		Effectifs		Activités dominantes	Localités dominantes
	E 96	E 2000	E 96	E 2000		
Dakar	5159	5549	12253	----	Coupe et couture	Banlieue, Colobane, Marché sandaga, Tiléne, médina
Diourbel	2901	2891	6196	----	Couture, confection et broderie	Diourbel et Mbaké
Kaolack	1772	1804	1821	----	Couture/confection, teinture, broderie	Non identifiées
Fatick	1249	1439	207	----	Broderie d'art	Non identifiées
Saint-Louis	1095	1271	2000	----	Non identifiées	Dagana
Louga	760	1276	1558	----	Tissage traditionnel	Louga/département
Ziguinchor	996	1200	2449	----	Couture/confection	Ziguinchor et Bignona
Tambacounda	35	613	----	----	Tissage traditionnel et Teinture	Non identifiées
Kolda	32	1580	----	----	Teinture	Kolda et Sédhio
Thiès	----	1171	----	----	Broderie, teinture	Thiès commune et Tivaouane
Matam Non pris en compte	----	----	----	----	Tissage traditionnel	-----

Tableau 1. Potentiel du sous secteur dans les régions (source : les études précitées)

Les données de ce tableau permettent de conclure de l'importance du textile artisanal au niveau national avec des activités diverses et des compétences reconnues d'une région à une autre.

Aussi pour une région comme Thiès, le textile artisanal est très présent grâce aux quatre GIE (groupement d'intérêts économiques) très dynamiques que sont : Niaq Jarunû, Thiakhane Faakhé, And Liggey1, et Bok liggey. Ces GIE se sont même distingués dans les grands prix du Chef de l'Etat.

En 2000 à, le nombre d'unités artisanales de la branche textile était évalué à 1 171 à Thiès.

Il convient aussi de noter que par ordre d'importance les régions de Dakar, Diourbel, Kaolack, Fatick et Saint-louis constituent les 5 régions les plus présentes dans le sous secteur, même si les autres détiennent chacune un avantage comparatif dans une activité bien déterminée.

La région de Matam n'a pas été concernée par cette étude, mais elle renferme d'énormes potentialités dans le tissage traditionnel notamment avec les Maabos (ethnie réputée dans le travail du tissage).

Les énormes potentialités décelées dans ces différentes régions devront guider les propositions stratégiques notamment en terme d'identification des acteurs pour la formation de la grappe dans une optique de développement régional.

2. Les métiers du textile artisanal

- **La couture** est l'activité dominante du sous secteur avec 23 106 unités artisanales (source : RNUAS 2004). Cette activité se retrouve généralement dans les marchés des capitales régionales et dans les quartiers très proches des populations. Son marché est constitué par le voisinage direct et est plus dynamique en période de fête. Notons que la clientèle est plus adulte et féminine du fait des vêtements traditionnels et des tenues de cérémonies qui constituent pour l'essentiel la spécialisation de ce métier. La main d'œuvre se situait déjà en 2000 autour de 32 697 (selon l'étude sur la commercialisation des produits artisanaux du textile – juillet 2000). On y répertorie les organisations professionnelles telles que : l'Association des Couturiers du Sénégal (ACS), la FENAPH, et d'autres regroupements.
- **La teinture** est une activité très prisée avec l'avènement des techniques modernes et la diversité des motifs. Jadis les couturiers s'approvisionnaient en quantité dans le marché malien, cette activité regroupe maintenant un grand nombre d'acteurs, qui se sont même constitués en Union Générale des Teinturières et Aides de Dakar (UGTAD). La teinture représente 2.6% des unités de production artisanales du Sénégal soient 3 195 ateliers. Les professionnels sont en permanence confrontés aux difficultés d'évacuation des eaux usées issues de la fabrication. Aussi la production est très complexe à cause des mélanges de couleurs et dosage des bains.
- **Le tricotage** constitue 3% du nombre total des unités de production artisanale du Sénégal soit 3 687 ateliers de production. C'est une activité qui est développée par les femmes. Le niveau de formation et de professionnalisme y est remarquable du fait des centres régionaux de formation des femmes.

Ces trois activités font partie des 15 corps de métiers qui regroupent le plus d'unités artisanales d'après les résultats du recensement national des unités artisanales du Sénégal en 2004 (RNUAS 2004).

- **Le tissage et la filature** regroupaient déjà en 2000, un effectif en main d'œuvre de 3 146 artisans. Cette activité est actuellement très prisée au Sénégal et dans le monde

du fait de la catégorisation en haut de gamme du produit fini. Le tissage est une activité traditionnelle au Sénégal. Le travail de promotion des exportations du Sénégal que le PPES avait entrepris a permis de répertorier une dizaine d'unités artisanales capables de réaliser des produits de luxe avec une bonne finition. Il s'agit de : l'association des tisserands du village artisanal de Soumbédioune, la Navette d'or, l'ACOMA, l'URPAC, TISSAFRIC, les Ateliers Leydi, Ardo couture, Laaye Diaara couture, Claire Kane, BMTARE BOSSEEA, le GIE Bok Liggey, le Tisserand Maabo. On y note de nombreuses organisations professionnelles au niveau de Tambacounda, Kaolack, Ziguinchor, Matam et Thiès.

- **La broderie** représentait une main d'œuvre artisanale forte de 4 794 artisans (source : étude sur la commercialisation des produits artisanaux du textile). L'activité de broderie renferme beaucoup de techniques. Au Sénégal la technique la plus connue et la plus pratiquée est le « tack ». Pourquoi cette activité est fortement développée par le GIE And liggey de Tivaouane avec leur document de formation intitulé : *Broderie sénégalaise à la main tack*. Il y a aussi la *PME Maam Production* (basée à Dakar) qui fabrique des articles de lingerie maison de toute sorte. Les produits issus de la broderie sont très prisés à l'étranger notamment en France et aux Etats-Unis, où les seules faiblesses notées au niveau du produit fini se situent dans la qualité des fils qui peuvent déteindre à la suite d'un passage à la machine à laver.
- **Les autres activités:** il s'agit la *sérigraphie* et de la *peinture sur vêtement*, de *l'impression sur tissu ou batik*. Ces activités sont très typés et accrochent beaucoup les tendances occidentales. Il est, cependant, très difficile de donner des chiffres sur la main d'œuvre, mais ces métiers emploient beaucoup d'artisans. Généralement, c'est des activités qui nécessitent une collaboration du couturier avec un artiste peintre ou avec un spécialiste de la sérigraphie.

Toutes ces activités permettent de mesurer le poids du textile artisanal dans la couture grâce à la transformation des matières et matériaux de base, la fabrication des accessoires de mode, etc.

La lecture et l'interprétation du modèle économique de ces unités artisanales permettront de déterminer leur interaction et la nature de leur relation dans une perspective de constitution et de développement d'une grappe.

3. Les organisations professionnelles et les regroupements d'artisans

Il existe un grand nombre d'organisations professionnelles (OP) dans le secteur de l'artisanat. Presque tous les métiers sont représentés par au moins une structure faîtière. Il y a, d'ailleurs, plusieurs organisations professionnelles qui sont dans le même métier avec les mêmes cibles.

Nous parlerons ici des OP les plus représentatives dans le sous secteur textile artisanal, suivant les métiers de base identifiés ci avant.

a. L'Association des couturiers du Sénégal (ACS)

L'ACS est créée le 19 août 1991 et est reconnue avec un récépissé le 18 janvier 1995. Elle est une organisation qui a pour vocation de rassembler les artisans, couturières et couturiers, du Sénégal au sein d'une structure capable de porter leurs revendications au niveau des autorités, mais aussi une structure censée régler par mutualisation les différents problèmes auxquels sont confrontés ses membres.

Au dernier recensement en 1999, l'association comptait environ 4000 membres. Elle dispose d'un bureau national relayé par des antennes régionales.

L'ACS dispose de centres de couture surtout au niveau de la banlieue dakaroise (Thiaroye, Guédiawaye, Yembeul, etc.). Elle développe des actions commerciales par l'approche foires et expositions (ex. SIAO 2004, FIDAK, SIMATEX, etc.)

Cette association a été à l'initiative du premier forum de réflexion sur la couture au Sénégal en 1996.

Trois membres de cette association ont bénéficié de la formation en coupe et couture financée par la coopération française et exécutée par l'Académie de Coupe et couture de Paris (AICP).

Certains membres de l'association ont l'expérience de réalisation des grosses commandes avec efforts de sous-traitance faite par la SOTIBA pour l'exécution de commandes de la célèbre chaîne de distribution TATI (3 500 pièces puis 10 000 entre 1999 et 2000).

b. La Fédération nationale des Professionnels de l'Habillement (FENAPH)

La FENAPH est créée en 1995 et comptait déjà lors de la dernière actualisation de sa base de données, en 2001, 10 000 membres, tous des chefs d'ateliers de couture, confection, tissage, teintures, etc.

En 1999, la FENAPH a bénéficié d'une formation de formateurs organisée par l'AICP (Académie Internationale de coupe et couture de Paris) et soutenue par la coopération française à Dakar. Environ 60 membres de la FENAPH ont suivi la formation et 28 ont obtenu le diplôme à la suite de la session.

La FENAPH dispose d'une mutuelle d'épargne et de crédit qui fonctionne avec 385 millions de francs CFA issus de la dotation du FPE (Fonds de promotion économique). Cette mutuelle a financé 195 projets de ses membres, et des équipements pour 375 machines à coudre.

Le taux de couverture des créances y est de l'ordre 98%.

La FENAPH s'investit aussi dans la formation des jeunes à travers son centre de formation basée dans l'enceinte de l'ancienne de l'Agence pour la Promotion des Sites Industriels (APROSI).

Le président de la FENAPH, Monsieur Gora Athj, gère l'une des plus importantes PME de confection de Dakar dénommée EGA (Etablissement Gora Athj). Sa production est industrielle (en série et en grande quantité) avec un marché public pour les tenues de travail (les différents corps de l'armée sénégalaise), les vêtements scolaires; et un marché d'export.

La FENAPH est impliquée dans toutes les initiatives et projets en cours dans le domaine du textile et de l'habillement au Sénégal et en Afrique. D'ailleurs, l'expérience de la mutuelle de la FENAPH sert de référence aux PME maliennes qui envisagent la création d'une banque de micro finance.

De par son expérience dans le domaine de la formation, et l'importance de son réseau des membres présents dans les départements des 11 régions, la FENAPH est un acteur incontournable dans une démarche de structuration de la filière textile confection.

c. Les groupements d'artisans

Il existe un très grand nombre de groupements d'intérêts économiques (GIE) dans les métiers du textile artisanal au Sénégal. Nous en retiendrons quelques structures très dynamiques comme : Niaq Jarinû, Thiakhane Faakhé, et Bok liggey de Thiés, And Liggey de Tivaouane, Rafetna de Rufisque, GIE des couturières du village artisanal de Saint Louis.

Il y a aussi d'autres structures plus connues sous le vocable de groupement d'affaires (GA): GA COM à la médina, GA COVAR à Rufisque, etc.

Ces regroupements d'artisans sont d'un très grand apport pour le secteur parce qu'ils développent beaucoup d'actions de formation au niveau des jeunes de leur localité en teinture, tricotage, tissage, coupe et couture et en broderie à la main. Ils participent aussi massivement aux foires étrangères pilotées par les structures d'encadrement et d'appui.

d. L'association des stylistes, créateurs de mode du Sénégal (ASCMS)

L'ASCMS regroupe la majorité des professionnels de renom du domaine de la mode et du stylisme sénégalais et compte une dizaine de membres.

Les membres de cette association sont chefs de PME, enregistrés au répertoire des métiers de l'artisanat. Ils ont, pour la plupart, reçu une formation dans un domaine spécifique de la mode.

Cette structure, même si elle n'est pas parvenue à regrouper en son sein certains professionnels de renom, peut jouer un grand rôle dans la structuration de la filière du fait de l'importance de la mode et de la créativité dans le développement du secteur.

e. L'Union Générale des Teinturières et Aides de Dakar (UGTAD)

Créée le 17 mars 1995, l'UGTAD est reconnue le 27 juin 1995. Elle regroupe quatre vingt (80) groupements décentralisés au niveau des départements de la région de Dakar.

Avec l'appui de l'Association pour une Dynamique de Progrès Economique et Social (ADPES) et d'autres bailleurs de fonds, l'UGTAD mené un certain nombre d'actions dont : la mise en place d'une Mutuelle d'Epargne et de Crédit pour la Promotion de la Teinture Sénégalaise (MECPROTES), la mise en place d'une boutique communautaire pour les intrants de production, la mise en place d'une mutuelle de santé et la participation à des manifestations commerciales nationales et internationales (foire de Dakar, Foire de Marseille, Nantes, etc.)

Toutefois les OP et groupements d'artisans de la branche doivent trouver les moyens d'arriver à *une seule et unique structure nationale capable de prendre en charge leurs revendications*. Aussi un tel regroupement favoriserait mieux la formation de la grappe et son développement interne.

4. Le dispositif de formation

a. Le département de coupe, couture et modélisme de l'école nationale des arts (DCCM/ENA)

Le DCCM/ENA propose une formation initiale et continue aux jeunes désireux d'acquérir des compétences dans les métiers de coupe, couture, et modélisme.

L'école a été créée dans les années 60 et a formé déjà beaucoup de professionnels africains du secteur. Ce département à une section coupe couture et une section stylisme modélisme. Les élèves y sortent avec un brevet technique (BT) qui est un diplôme d'état.

Ce centre de formation est équipé de machines et de matériels de formation modernes et bénéficie de l'appui de la coopération belge qui a envoyé sur place une styliste/modéliste pour accompagner les efforts de formation dans ce domaine.

Le niveau de recrutement y est très sélectif.

A la fin de l'année scolaire, les élèves sont envoyés dans les ateliers tenus par des professionnels de renom pour suivre des stages pratiques.

Pour le DCCM/ENA, l'une des difficultés majeures de développement du secteur au Sénégal est l'insuffisance de formation de formateurs.

b. Le centre de formation artisanale (CFA)

Le Centre de Formation artisanale est créé en 1961 avec pour vocation la formation initiale professionnelle, option artisanale et technique avec des cycles courts et des cycles longs.

Le CFA dispense des formations au diplôme de CAP (certificat d'aptitude professionnelle) en menuiserie bois-sculpture, bijouterie - orfèvrerie, métiers du cuir, maintenance mécanique, maintenance électrique en poterie céramique, et en vannerie rotin dans un cycle de formation long et un DTS (diplôme de technicien supérieur) en maintenance informatique et téléphonie.

Récemment, la formation en coupe et couture a été intégrée dans le programme des formations en cycle long.

Le CFA développe une approche originale dans le soutien à l'insertion des diplômés de son établissement à travers la mise sur pied d'Ateliers de transition.

Ces ateliers de transition organisés par métier regroupent les élèves sortants en vue de leur offrir une première expérience professionnelle. Les jeunes diplômés qui se regroupent en GIE le plus souvent utilisent les locaux gratuitement et font leur propre production avec le matériel de l'établissement.

Le plan de développement des ateliers de transition est monté par le GIE concerné en collaboration avec le CFA pour permettre d'atteindre à terme un niveau d'autonomie.

c. Les centres régionaux d'enseignement technique féminin (CRETEF)

Les CRETEF dispensent des formations en couture, broderie, et en tricotage pour les jeunes filles. Ils sont implantés dans toutes les régions.

L'objectif de ces centres était, entre autres, de récupérer les jeunes filles qui abandonnent très tôt la scolarité pour les occuper et leur donner un métier dans la perspective de l'économie familiale et sociale.

Au niveau des départements, ils étaient relayés par des centres départementaux d'enseignement technique féminin (CETF).

Il faut noter que ces structures ont perdu beaucoup de leur efficacité et ne jouent plus convenablement leur rôle.

d. Le centre de formation de la FENAPH

Le centre de formation de la FENAPH a été financé par la coopération française. Il accueille environ 50 jeunes par promotion et forme principalement en coupe et couture.

En collaboration avec l'Agence nationale pour l'Emploi des Jeunes (ANEJ), la FENAPH a formé 60 bacheliers entre 2001 et 2002. Cette formation était subventionnée par le gouvernement sénégalais et exécutée par 4 maîtres formateurs formés par l'AICP.

Les maîtres formateurs travaillent dans des entreprises et/ou dispensent des cours dans les différents centres de formation dont celui de la FENAPH, le CFA, etc.

Ce centre, du fait de son environnement (site de l'APROSI ex. SODIDA) bénéficie d'un cadre propice à l'apprentissage.

e. Les centres de formation de l'ACS

Ils sont situés en banlieue, précisément à Thiaroye, Pikine, etc. Ils dispensent des formations en coupe et couture. Les enseignements sont dispensés par les membres de l'association.

Les programmes de formation durent trois années, et à la sortie des cérémonies de remise de diplômes d'école sont organisées en présence des parents d'élèves dans leur majorité.

f. Les autres types de formation

Il existe beaucoup d'autres structures qui dispensent des formations dans les métiers de la couture, du tricotage, etc. avec comme cible les jeunes filles sous scolarisées.

La formation est faite sur le tas le plus souvent pour les élèves apprentis qui sont dans les ateliers de production. Ces formations ne s'appuient généralement sur aucune méthodologie, et ne respectent pas rigoureusement les règles de la profession.

Aux côtés de ce type de formation il y a les ateliers des professionnels de renom comme les Ateliers Leydi avec **Oumou SY**, le complexe Sadiya Guéye, etc.

Ces structures dispensent des formations payantes le plus souvent à une catégorie de jeunes très amoureux du métier mais qui n'ont pas les moyens d'intégrer les écoles reconnues.

Il faut aussi relativiser le rôle de ces centres féminins car le rapport entre la maîtresse et les élèves y est devenu marchand, et ces dernières s'y retrouvent en surnombre, au détriment de la pédagogie.

Pour l'essentiel, l'offre de formation est non formelle : formation non reconnue, diplômes non validés, etc.

Cette situation explique grandement le manque de professionnalisme des acteurs et la faiblesse de la qualité de l'offre de produits surtout au niveau des finitions.

Toutes ces formations ne sont assorties d'aucun système de contrôle de qualité.

Il convient de constater que la demande de formation est largement supérieure à l'offre, ce qui dans une certaine mesure favorise et renforce l'apprentissage sur le tas (au niveau de l'atelier du quartier)

Un dispositif de formation très dynamique est indispensable à tout point de vue et dans n'importe quelle tentative de structuration et de développement du sous secteur.

Aussi le Centre de Promotion du Textile (CPT) qui depuis sa mise en œuvre tarde à démarrer devrait être mis en contribution pour une meilleure prise en charge de la question de la formation dans le sous secteur.

III. Caractéristiques des unités artisanales de production

1. Description des métiers du textile artisanal

a. La couture

Elle est logée généralement dans de petits ateliers de quartier, dans les marchés et dans certaines zones industrielles dédiées (village artisanal), etc.

La main d'œuvre est constituée d'un chef d'atelier (à 92% propriétaire de l'unité) assisté par des compagnons et des apprentis.

L'équipement est constitué de machines: piqueuse pour l'assemblage et le façonnage, la 217 et la cornière pour les motifs brodés, la sur fileuse, la boutonneuse, la pose bouton, etc. Il y a aussi le petit matériel constitué des ciseaux, des règles à traçage, etc. Pour la coupe, on a besoin de la table à coupe et de la table de repassage.

L'approvisionnement se fait sur le marché local avec les boutiques des libano syriens, dans les boutiques des grands marchés, où on trouve une bonne diversité de tissus ainsi que les intrants. Ces boutiques vendent des matériaux importés et sont le plus souvent tenues par les libano -syriens.

Les difficultés d'approvisionnement concernent plus les fils et tissus pour satisfaire une production spéciale. Dans ce cas, les PMI concernées font leurs commandes directement à l'étranger.

La capacité de production de ces unités est difficile à mesurer du fait d'un niveau de sous activité généralement constaté.

La production est soit du «prêt-à-porter», du «sur mesure» ou des commandes spécialisées.

Les produits vont des vêtements africains aux vêtements occidentaux avec des styles modernes. Ces produits sont vendus dans le marché national (surtout lors de fête) mais aussi au niveau international principalement en Europe et aux Etats Unis.

La couture sous-tend toute les autres activités du sous secteur. Elle est complexe et nécessite des compétences diverses et variées pour garantir une production de qualité. Il s'agit du créateur ou directeur de style, du directeur de studio, du concepteur maquettiste, du styliste, du modéliste et des ouvriers à la chaîne.

b. Le tissage

La matière de base est la fibre de coton qui provient du coton brut.

Le tisserand fait passer les fils par des piquets, selon la technique traditionnelle. La chaîne qui doit être longue (afin de pouvoir contenir 7 bandes de tissus) est attachée à un poids, souvent une lourde pierre, puis étendue dans une cour. La pierre est rapprochée du métier pour donner la tension appropriée à mesurer que la matière tissée prend l'avant du métier.

Le travail nécessite beaucoup d'espace.

La plupart des tisserands achètent des fibres de coton industriellement teint. L'approvisionnement se fait essentiellement au niveau de la Cotonnière du Cap vert (CCV).

Les difficultés majeures se situent au niveau des couleurs qui palissent ou «coulent» dans certains cas. Les marchés internationaux actuels rejettent les textiles dont la teinture est de mauvaise qualité. Les vêtements sont généralement conçus pour le lavage à la machine, de ce fait une indication sur les modes de nettoyage doit toujours accompagner le produit.

Les produits tissés à la main sont des bandes allant jusqu'à 35 cm qui cousues ensemble donnent la largeur finale de plus d'un mètre. La largeur de la bande est dictée par celle du métier utilisé. Au Sénégal, très peu de structures disposent de métiers à tisser capable de produire des grandes bandes.

Aujourd'hui, les produits du tissage généralement appelés «pagne tissé» rentrent dans la fabrication d'une gamme de produits très large allant des vêtements aux accessoires en passant par la petite et la grande bagagerie et à l'ameublement.

Le marché international est demandeur de ce type de produit. Cette préférence du produit issu du tissage sénégalais et africain généralement est en partie due au travail manuel.

Cette catégorie de produits vient d'être éligible au système de visa AGOA après la présentation des échantillons de produits des PME sénégalaises par le canal du projet PPES.

La rémunération se fait sur la base du mètre de la bande, et de la complexité des motifs à intégrer. Le mètre est compris entre 600 et 2500 francs CFA.

Cependant, pour une meilleure qualité des productions, des métiers à tisser plus grands capables de produire des bandes plus larges devront être importés dans la sous région notamment au Burkina Faso ou au Togo.

c. Le tricotage

C'est une activité qui s'est développée au Sénégal avec les maisons familiales, les CRETEF et les CTEF. C'est un métier fortement dominé par les femmes.

Les motifs se font avec l'utilisation des espacements et des aigus de tricotage. Les produits issus du métier touchent maintenant beaucoup le vestimentaire avec les écharpes, les dessus des femmes, les bonnets, etc. Il y a aussi de la lingerie avec les draps de lit, les rideaux et les nappes de table.

d. La teinture

La teinture est une activité très délicate. Elle requiert beaucoup d'attention car le gros du travail réside dans le dosage du bain.

L'impression à l'indigo traditionnelle donne des produits d'une conception bien particulière, allant des dessins les plus élaborés, d'une monochromie raffinée, à des compositions multicolores très souvent exotiques.

Pour maintenir des parties non teints, on les entoure de fils bien serrés de façon à rendre imperméable la zone ciblée. Si le tissu à teindre doit passer par plusieurs bains, on commence par les bains les plus clairs et après passage au niveau des seconds bains, les parties se détachent sur le fond.

L'impression « tie-and-dye » appelée Batik a été l'innovation majeure dans la teinture. Elle a permis d'élargir la diversité des produits. Les produits du batik sont très prisés par les occidentaux.

La production se fait en appliquant de la cire fondue sur la partie du tissu qui doit résister à la teinture. Le tissu est alors plongé dans un bain de teinture froide, et une seconde application de cire permet de maintenir la couleur du bain froid. Le second bain est de couleur plus foncée. Il y a aussi la technique d'impression avec un tampon, ou avec le pinceau.

Les produits finis les plus courants sont : les nappes de tables , les chemises, les robes, les jupes, les jaquettes, les pantalons, les ensembles peignoirs, les tableaux murales ou tentures.

Les prix à la pièce varient entre 1500 et 5000, mais dépendent grandement de la qualité du tissu de base (le basin 1^{er} choix teint peut aller jusqu'à 120 000 francs CFA le boubou) la finesse, la clarté et l'originalité de la décoration.

e. La broderie

Il existe la broderie à la main et la broderie machine.

La broderie machine est plus industrielle parce qu'elle se fait à partir de machines comme la 217 ou la cornière.

La broderie à la main est plus artisanale. Elle requiert une bonne formation pour la maîtrise des motifs. Les produits faits avec des motifs de broderie à la main sont plus prisés et naturellement plus chers.

Les tissus coton ou lynx réussissent mieux à la broderie à la main. Aussi les fils doivent être bien choisis comme pour le tissage.

L'approvisionnement se fait à travers des intermédiaires nationaux essentiellement avec des produits de base importés.

f. les autres métiers

La sérigraphie et l'adjonction de motifs de peinture se font dans une certaine mesure de la même façon. On applique les motifs sous forme d'écriture ou de la peinture sur le produit semi-fini. On laisse sécher puis on fait les finitions.

Métiers	Ex. de produits	Unité de mesure
Couture	Chemise	La pièce
Teinture	boubou	La pièce
Broderie à la main	Nappe de table	La pièce
Tricotage	Echarpe	La pièce
Tissage	Une bande simple unique	L'unité

Tableau 2 : Indication des bases de rémunération

D'un métier à l'autre la base de rémunération peut varier ; l'unité de mesure qui est la pièce n'est pas homogène.

2. Contraintes et obstacles majeurs au développement des entreprises du sous-secteur

a. Au niveau de l'organisation

L'ossature d'une entreprise est rarement reflétée par l'entreprise artisanale.

Dans ces entreprises la totalité des fonctions est diffuse dans la personne du chef d'atelier de sorte qu'étant responsable de la production, il est aussi financier, commercial, etc. Cette forme d'organisation ne favorise pas dans l'entreprise une *fluidité des informations*, et la différenciation du patrimoine de l'entreprise à celui du chef d'entreprise.

Aussi pour les unités de couture et confection, il se pose un problème d'espace. Le plus souvent 10 à 20 mètres carrés abritent la production, la salle d'exposition, le bureau et le stockage de la marchandise et des intrants de fabrication.

D'un autre côté, les structures factières sont multiples et très dispersées, avec des missions et des objectifs le plus souvent imprécis. Ce qui ne facilite pas une bonne représentativité et un lobbying efficace.

b. Au niveau des qualifications et des aptitudes professionnelles

L'écrasante majorité des artisans évoluant dans ces métiers ont reçu une formation sur le tas. Ces formes d'apprentissage ne garantissent pas de réelles aptitudes professionnelles.

Le niveau de formation initiale est très faible et le perfectionnement et les renforcements de capacité ne pas sont suffisants.

Les cadres de formation disponibles sont insuffisants par rapport aux effectifs à former. Les programmes de formation doivent être reformulés en vue de mieux s'adapter aux exigences de la production de qualité et à grande échelle que requerrait une plus grande ouverture sur le marché international.

c. Au niveau des équipements

Les équipements, pour chaque métier du sous secteur, sont indispensables pour arriver à une production en qualité et en quantité minimales.

Or, 75% des structures que nous avons visitées n'ont pas tous les équipements nécessaires à la production.

Pour le tissage, il y a un besoin important d'acquérir de nouveaux métiers à tisser. Les largeurs dépendent du métier à tisser, et rares sont les unités qui disposent de métiers à tisser pouvant permettre la production de bandes de plus de 35 cm indispensables à la production des boubous.

d. Au niveau du financement des besoins des entreprises

Il n'existe pas suffisamment de lignes de crédit ciblant des métiers spécifiques ou des types de besoin. Plus de la moitié des chefs d'entreprise interrogés sur cet aspect affirment n'avoir jamais bénéficié de crédit orienté à leur métier d'origine.

D'un constat opposé le FPE renseigne que la ligne de crédit BOAD qui se trouve présentement à un niveau de financement de 5 milliards de francs CFA a consacré 35 à 40% de ses ressources à la couture confection.

Au regard des potentialités du sous secteur, et de l'approche grappe, la facilitation de la mise en place de crédits spécifiques pour les acteurs du sous secteur semble être soutenable.

e. Au niveau de la concurrence

L'un des obstacles les plus récurrents est la friperie. Les vêtements issus de la friperie étaient destinés à la couche de la population la plus démunie. Ce phénomène touche maintenant d'autres proportions avec le constat fait sur la nature des produits que la friperie déverse sur le marché : les tissus neufs.

De plus, la friperie a bénéficié pendant longtemps d'assouplissement et d'exonération de droits douane.

Il y a aussi de la friperie, les vêtements importés qui envahissent le segment de l'habillement des enfants.

f. Au niveau de la commercialisation

Les marchés nationaux comme internationaux ne sont pas très lisibles. Ce qui ne favorise pas l'émergence de circuits de distribution des produits.

L'essentiel des approches marché se limitent à des participations aux foires et salons. La démarche commerciale est inexistante avec une méconnaissance des attentes du consommateur final, une identification des circuits de distribution appropriés à chaque produit.

B. Analyse du modèle économique suivi par les entreprises

I. Cartographie de la filière : le textile artisanal

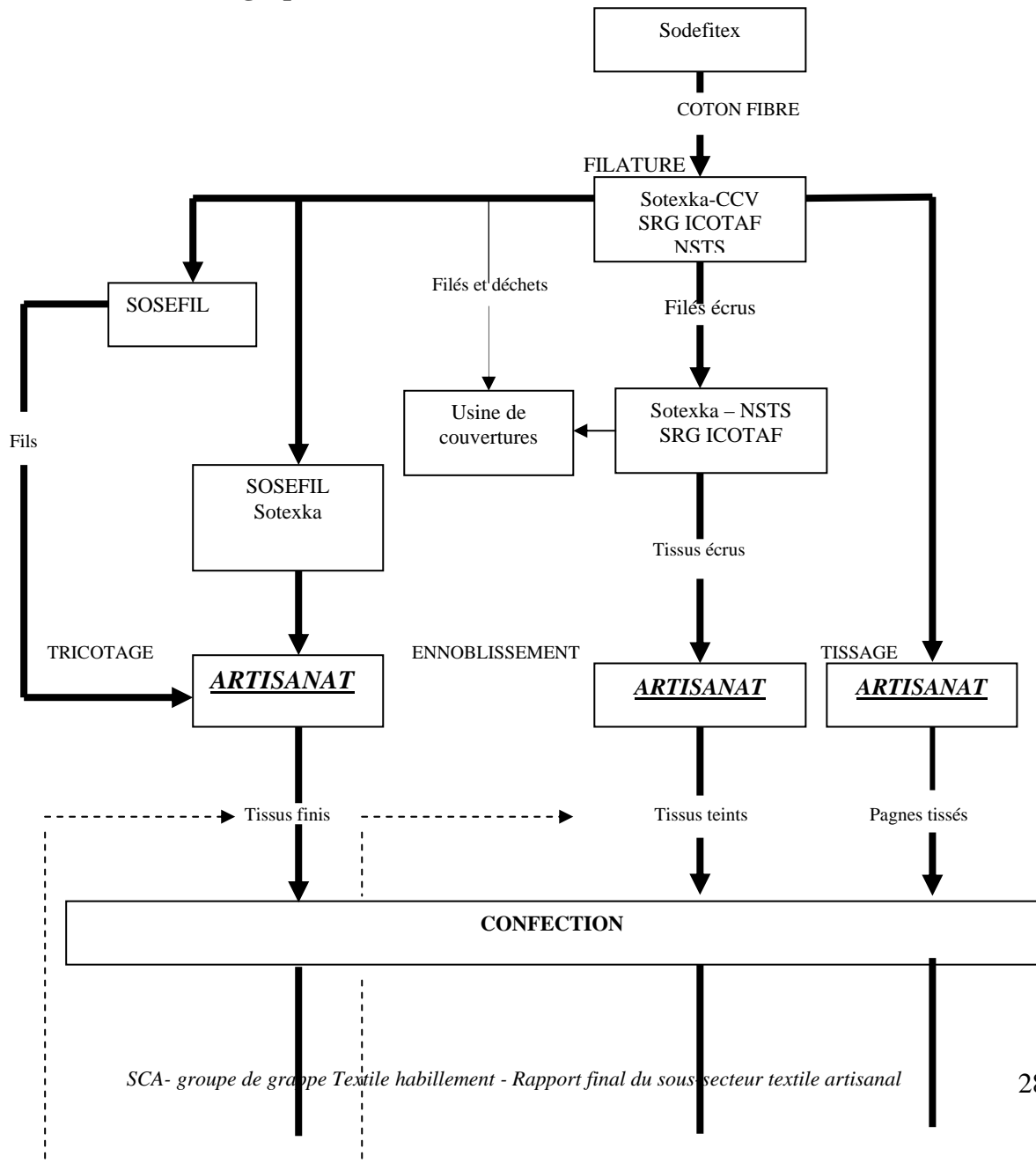




Figure 2. Cartographie de la filière

II. Analyse des interactions

La lecture de cette carte de filière permet de déceler différents niveaux que sont :

- la production de fibres de coton composée de fils et de filés écrus pour le tissage et la filature industriels
- la production artisanale de fils (pour le tricotage) tissus finis, de tissus teints et de pagnes tissés (prêts à la confection)
- la confection de ces matériaux et leur entrée dans les circuits de commercialisation.

Cette chaîne de production retrace les interactions des métiers du textile artisanal et la production industrielle soutenue par les entreprises situées en haut de la figure ci-avant.

On s'aperçoit mieux ainsi de la complémentarité des acteurs à l'intérieur de la filière textile sénégalaise.

Pour le tissage et le tricotage, la matière première (les fils) provient d'une production industrielle d'abord avec le coton fibre et puis avec les fils et filés écrus.

Pour les tissus finis, et tissus teints les matériaux de base proviennent de la filature industrielle.

Ces interactions sont le sous-bassement de l'approche stratégique de développement de la grappe textile confection.

III. Opportunités du sous secteur dans la perspective de développement de la grappe

1. Une main d'œuvre importante

Avec plus de 368 070 unités de production exerçant dans le sous secteur, la main d'œuvre de la profession dépasse largement les 300 000 personnes (par interpolation avec l'effectif des artisans qui se situe dans l'ordre de 1 095 310). Une bonne productivité de cette main d'œuvre doit pouvoir satisfaire une bonne capacité de production.

2. Une production artisanale originale, typée

Les produits issus du sous-secteur reflètent comme l'ensemble des produits artisanaux une originalité qui renvoie à la culture africaine, mais surtout au produit «fait main» capable d'attirer énormément de clients (le plus souvent occidentaux) lassés par la consommation de produits industriels des géants capitalistes mondiaux.

3. Des matériaux de base abondants

L'artisanat tire sa matière première et sa force de ressources naturelles propres à son environnement d'origine. De plus les intrants importés sont très abondants dans le marché local.

Cependant on rencontre quelques exceptions surtout au niveau des fils pour la broderie et le tissage, mais avec une clientèle plus nantie.

4. Une bonne capacité de diversification des produits

Aujourd'hui, le pagne tissé, le tricotage et la teinture batik ont grandement contribué à élargir la gamme de l'offre de produits dans le sous secteur. On fabrique maintenant beaucoup d'accessoires de mode à partir de ces matériaux de base.

5. Une niche de marché très demandeur

Les produits issus du pagne tissé sont réputés pour leur cherté, mais ces produits sont destinés le plus souvent à une clientèle bien localisée avec des habitudes de consommation parfois très spécifiques.

C'est ainsi que dans certaines villes européennes et américaines, il existe des boutiques spécialisées qui s'adressent à un type de client en quête de produit typé. C'est le cas de Boulogne sur mer vers le nord pas de calais en France et de New York city aux Etats-Unis.

6. Des dispositions avantageuses pour une exportation

Le libre échange dans la zone UEMOA devrait faciliter un marché sous régional dynamique et interactif en faveur d'une commercialisation à grande échelle des produits issus du sous secteur.

Aussi, les accords de Cotonou, tout comme les dispositions de l'AGOA sont des opportunités de marché à saisir et à exploiter rapidement avec bien sûr des approches marché très bien ciblées et soutenues par des professionnels du commerce international.

Toutes ces dispositions sont à appréhender avec beaucoup de recul. Depuis qu'on en parle aucune entreprise sénégalaise n'a bénéficié des dispositions de l'AGOA, car les conditionnalités sont très contraignantes.

7. Une nouvelle donne à exploiter : la SCA – la vision de base de la stratégie

Avec l'identification du secteur textile confection comme porteur de croissance dans le cadre de la SCA et à l'intérieur le sous-secteur textile artisanal comme l'un des moteurs sûrs de développement, les stratégies à élaborer et leur mise en œuvre devraient conduire à un véritable sursaut des métiers du sous secteur.

A cet effet, et comme il ressort de la carte de filière, les activités de confection en général devraient gagner suffisamment des parts de marchés intérieurs et extérieurs pour tirer avec elle les activités en amont. Il s'en trouve crucial d'identifier les facteurs de succès sur ces marchés et de préparer tous les segments de la confection principalement la couture et la nécessité sur ces marchés. Avec l'approche grappe il s'agit de retourner la carte de la filière de bas en haut, les circuits de commercialisation en tête, suivis ensuite des activités constitutives du sous-secteur de la confection (ici les activités présentées comme étant celles du textile artisanal). Il s'agit ensuite d'enrichir la carte de la filière en indiquant les activités de soutien de la confection (fournisseurs et prestataires de services liés aux produits finis de la confection)

Aussi les infrastructures nécessaires à l'accompagnement de ces initiatives devront être identifiées. Il s'agit principalement des centres de formation, de financement, des recherches et systèmes d'information sur l'évolution des marchés, des goûts, des techniques, etc.

En fin, les infrastructures physiques nécessaires à l'amélioration de la productivité et à la compétitivité des exportations.

La prochaine étape devrait comprendre l'analyse des marchés envisageables par type d'activité de confection ainsi que les parts à gagner sur chacun de ces marchés.

Cet exercice permettrait ensuite de calibrer les objectifs en qualité et en quantité, de développer de la confection et du secteur textile artisanal à cibler et de planifier dans les temps les efforts à déployer par l'Etat, les OP et les bailleurs de fonds pour l'atteinte de ces objectifs.

C. Recommandations générales et identification des ASP

I. Recommandations générales

1. Au niveau de la formation et du perfectionnement

- Uniformiser les programmes de formation des centres formels et non formels avec les réformes entreprises par le ministère de la culture dans ce domaine
- Reconnaître le maximum de centres de formation et y orienter les apprentis
- Elargir le CFA et le DCCM dans les régions
- Inclure des modules de formation qui traitent des process
- Doter les centres de formation de matériels techniques de bonne qualité
- Inclure l'apprentissage de la teinture et du tissage dans les formations formelles
- Définir des programmes de renforcement de capacité spécifiques par métier et par techniques de production

→ **Créer un centre de formation des métiers du textile**

2. Au niveau de l'organisation et de l'appui

- Réunir dans une structure plus élargie (fédération, association, regroupement, etc.) l'ensemble des acteurs du sous secteur en identifiant à l'intérieur des sections et des sous sections qui représentent les métiers. Cette structure devrait pouvoir mieux porter les revendications des artisans, et de faire les lobbies nécessaires pour la satisfaction des besoins communs identifiés.

→ **Favoriser fédération de la FENAPH, de l'ACS, de l'ASCM, de l'UGTAD, FITES etc.**

- Soutenir et guider les interventions des partenaires au développement en orientant leurs interventions (programmes et projets) au niveau des besoins spécifiques décelés suivant un ordre chronologique qui permet une évolution du sous secteur.

→ **Interventions dans des domaines spécifiques**

- Revoir certaines dispositions réglementaires comme la fiscalité, les droits de douanes et les conditions de création des unités de production, de façon à faire bénéficier aux agents du sous secteur de conditions préférentielles. Ce besoin peut être satisfait par une loi d'orientation qui prend en charge les mesures prises dans le cadre de la SCA.

→ **Loi d'orientation de l'artisanat**

3. Au niveau de l'approvisionnement

- Renforcer la création des centrales d'achats des intrants de fabrication
- Faire une identification des marchés de produits de qualité les moins chers possibles
- Favoriser les achats groupés pour les demandes spécifiques

→ **Mise en place d'une centrale d'achat**

4. Au niveau de la production

- Délocaliser les unités de production logées dans les quartiers pour les placer dans des zones artisanales dédiées.
- Aider les artisans à se focaliser sur la production en laissant : la formation initiale des apprentis à la charge des centres de formation ; la comptabilité et la gestion organisationnelle aux conseillers d'entreprises ; la commercialisation aux spécialistes des marchés.
- Rendre homogène les bases techniques de production pour faciliter la reproduction en série, la sous-traitance entre les artisans et la mise sur pied d'un label de production reconnu
- Favoriser la mise sur place d'une bourse d'équipement technique des unités
- Intégrer un système de contrôle de la qualité en relation avec l'association sénégalaise de normalisation

→ **Créer un label de produit commun**

5. Au niveau de la commercialisation

- Etudier les capacités d'absorption du marché local suivant les types de produits issus du sous secteur en étudiant les possibilités de substitution par rapport aux produits importés.
- Favoriser l'implantation dans le marché local de circuits modernes de distribution de la production locale
- Soutenir la participation aux manifestations commerciales nationales et internationales du type salons professionnels et foires
- Confier l'activité de commercialisation aux spécialistes du commerce et du marketing
- Bâtir des stratégies d'approche marché par zone par pays et par produit.
- Soutenir la commercialisation autour d'un label de production de qualité: le «made in Sénégal»

→ **Constituer un pool de consultants spécialistes des marchés dans un court et moyen terme**

- Etudier les bases d'une commercialisation à l'export en très grande échelle
- Concevoir des entités dynamiques capables de soutenir cette exportation

Favoriser la création de sociétés de négoce internationales dans un long terme

6. Au niveau du financement

- Prévoir au niveau des lignes de crédit existantes des clauses particulières visant à favoriser les unités de production du sous secteur
- Favoriser la création d'un système bancaire capable de soutenir l'activité artisanale
- Soutenir le développement des mutuelles de crédit, mais en les entourant d'un dispositif réglementaire
- Faire profiter les entreprises du textile des fonds générés par la ligne de crédit BOAD qui se situe présentement aux alentours de 5 milliards.

→ **Créer un fonds de soutien aux métiers du textile**

7. Au niveau de la dynamique de la grappe

- Former des sous groupes entre les acteurs les plus proches dans le schéma, et développer le dialogue entre eux
- Créer des rencontres périodiques entre acteurs en vue de traiter des problèmes spécifiques et de poursuivre le dialogue dans une dynamique de suivi de la mise en œuvre du plan d'action dégagé.
- Aider à la remontée des informations individuelles et collectives pour la mesure de l'atteinte des objectifs fixés et la reconstitution des agrégats macro économiques.

—————→ **Créer un mécanisme de concertation constant**

Ces actions peuvent être condensées dans la mission d'un centre de ressources des métiers du textile et de la confection qui agit en amont et en aval en vue de satisfaire tous les ASP en prenant en charge le développement de la grappe textile confection. Un groupe de travail sur le textile artisanal peut être aussi créer au sein de ce la grappe pour un suivi technique du plan de mise en œuvre.

II. Les axes stratégiques prioritaires (ASP)

Les axes stratégiques prioritaires pour soutenir un développement de la grappe textile confection grâce à une exploitation du potentiel du textile artisanal sont :

1. Les infrastructures

- Pour répondre à l'étroitesse des lieux de production
- Pour une maîtrise des lieux de production des activités du textile
- Pour créer des zones dédiées à la production

2. La formation initiale et continue

- Pour assurer une main d'œuvre qualifiée à long terme et une pérennité des métiers
- Pour uniformiser les normes de production de qualité dans le sous secteur
- Pour faciliter une labellisation des produits autour d'un *made in Sénégal*
- Pour permettre un renforcement de capacité et un perfectionnement permanent des acteurs

3. La bourse des équipements, outils et intrants de production

- Pour remédier aux équipements obsolètes et non productifs
- Pour garantir un approvisionnement en qualité et en quantité suffisante
- Pour une production capable de répondre aux exigences de qualité

4. Le regroupement des unités de production dans des zones dédiées

- Pour résoudre l'épineuse question de la reproduction en série
- Pour maintenir une base de production de qualité grâce à des entreprises visibles

- Pour soutenir l'évolution de chaque unité de production
- Pour favoriser la sous-traitance entre les unités d'une part et d'autre part entre elles et les acheteurs internationaux
- Pour constituer un centre de ressources aux outils multiples

5. L'approche commerciale

- Pour une identification des marchés possibles et envisageables (marché de masse et les niches)
- Pour une maîtrise des attentes des consommateurs potentiels
- Pour nouer des relations commerciales grâce à des agents commerciaux dynamiques
- Pour une orientation de la production suivant la demande
- Pour un respect des clauses de la commande (une production conforme à l'échantillon de base, des délais de réalisation et de livraison régulières)
- Pour pérenniser une clientèle national, régional et international

III. Le Centre de ressources des Métiers du Textile et de la Confection (CMTC)

1. L'idée du centre

Le CMTC est une solution pour accroître la compétitivité du secteur textile. Il reprend l'ensemble des recommandations dans la perspective d'un développement de la grappe. Il regroupe un outil artisanal et/ou semi industriel de teinture, tissage, de tricotage et de confection ainsi qu'un centre de services. Cet outil à usage collectif permettra aux artisans :

- d'appréhender le fonctionnement d'une organisation plus complexe et plus efficace de la production
- de valider leur connaissance technique et de former leur personnel
- de tester leurs capacités à intégrer de telles modifications dans leurs habitudes de travail

Les bénéfices des services du centre valideront la crédibilité de ces artisans à mener des projets d'investissement aux yeux des établissements financiers. Il favorisera l'émergence d'entreprises structurantes tant par l'augmentation attendue de la productivité générale que par la création de nouvelles relations commerciales au sein de la filière (sous-traitance, spécialisation d'artisans autour de la réalisation de certaines tâches, etc.)

2. Ses finalités

- Aider l'artisan à entreprendre un projet créateur d'emplois et de valeur ajoutée
- Favoriser l'émergence d'entreprises artisanales en mesure de produire des petits et moyennes séries et de répondre à des sollicitations de donneurs d'ordre
- Renforcer la filière par l'accès à de nouveaux marchés, tant locaux qu'internationaux

3. Ses Objectifs

- Mettre à disposition de la profession un centre de services actifs dans les domaines de l'acquisition des connaissances techniques de la formation professionnelle et du stylisme
- Mettre à disposition de l'artisan un outil technique lui permettant d'intégrer les conditions de la production en petite et moyenne séries
- Favoriser les contacts avec les acteurs des marchés locaux et internationaux pour appréhender les niveaux de qualité qu'ils attendent. Cette mission pourra être développée très rapidement et indépendamment du niveau d'avancement du projet technique, par exemple en organisant des missions de veille économique sur des salons professionnels de taille internationale

D. Plan d'action

Le plan d'action traduit la faisabilité des recommandations de stratégies formulées dans le temps et dans l'espace en identifiant les intervenants à chaque niveau d'action et les éléments de coût qui concourent à cette mise en œuvre.

1. La constitution d'un groupe de travail textile artisanal

Un groupe de travail avec des compétences diversifiées devrait conduire la mise en œuvre du plan d'action.

Ce groupe de travail pourrait être constitué autour des membres du groupe de grappe avec un coordonnateur assisté par un consultant spécialisé et des personnes ressources représentant les OP identifiées et de toute autre personnes susceptibles de faire évoluer la dynamique.

- Déterminer les conditions de fonctionnement du groupe de travail
- Choisir un point focal de concertation du groupe
- Déterminer le temps et les délais du mandat du groupe de travail
- Déterminer les modalités de rémunération par catégorie d'intervenants

Echéance: Premier mois après constitution du groupe de travail

2. Définition d'un cahier de charges techniques du centre de formation et du centre de ressources

La première mission du groupe de travail sera de :

- Fixer le profil des artisans et des entreprises cibles
- Déterminer le package de services du centre
- Déterminer les équipements correspondants à chaque métier du sous secteur
- De faire une estimation des volumes de production minimale pour une utilisation rationnelle

- Choisir un site pouvant abriter le centre de formation. Le choix de la localisation du centre dépendra bien sûr de paramètres techniques, mais aussi des objectifs de structuration qui seront contenus dans la stratégie globale de la grappe textile confection.

Echéance : 2^{ème} mois après début du travail du groupe

3. Elaboration et adoption de la charte du centre de formation et du centre de ressources

Au niveau fonctionnel,

- Définir le statut juridique des centres
- Définir les rattachements hiérarchiques des centres
- Etablir les relations possibles avec les autres institutions du même secteur et les initiatives des partenaires au développement

Au niveau opérationnel

- Déterminer la composition et la fonction d'un jury de sélection des artisans éligibles aux critères contenus dans le cahier de charge technique
- Définir les modalités d'utilisation des services des centres par les artisans sélectionnées par la mise en place d'un règlement intérieur
- Déterminer les modalités d'accompagnement des artisans dans une phase de croissance de leurs activités

Echéance: 3^{ème} mois

4. Le centre de formation aux métiers du textile

Le groupe de travail s'attachera à déterminer avec les principaux acteurs de la filière les besoins en formation. L'offre en formation pourra être constituée des domaines suivants :

- L'apprentissage aux métiers du textile artisanal (formation initiale et continue)
- La problématique de la qualité
- La problématique de la propriété intellectuelle
- Le management de l'entreprise et l'assistance au montage de projet

L'objectif étant de garantir une formation professionnelle efficace.

Echéance : 4^{ème} mois

5. Le centre de ressources des métiers du textile et de la confection (CMTC)

Le groupe de travail devra définir une politique de services ciblés par rapport au niveau de l'activité de chaque type d'artisans. Citons par exemple :

- le suivi des tendances de la mode et du design
- la cellule de veille pour le suivi de l'évolution des marchés
- la gestion des contacts avec des donneurs d'ordre nationaux et internationaux
- l'organisation et la gestion comptable individualisées

- La mise en œuvre d'un centre de documentation et d'appui au service de la profession

Echéance : 5^{ème} mois

6. Autres fonctions

Ce centre de ressources peut à terme, grâce à la richesse de ces composantes, devenir un lieu de mémoire du savoir faire artisanal, par exemple en mettant en place la création d'un fond documentaire : la collecte d'échantillons de tissus, de motifs suivant les différents métiers qui la composent.

- Un lieu d'acquisition et de conservation des savoirs et des savoirs faire
- Un lieu d'innovation et d'ouverture aux meilleures pratiques internationales
- Un lieu représentatif de ce qu'est le dynamisme de la filière

Echéance : après un an de fonctionnement des centres

Toutes ces actions constituent les préalables d'une bonne démarche de commercialisation orientée vers l'export qui à court terme permet de **bâtir une approche de commercialisation**, et à long terme permet de **créer des sociétés de négoce internationales**. Cela devrait être réalisable dans une échéance comprise entre deux et trois années.

BIBLIOGRAPHIE

1. Rapport de synthèse des journées de réflexion : «la sous-traitance internationale comme stratégie de développement de l'industrie textile» Ministère des mines et de l'artisanat – FENAPH. Septembre 1997
2. Note sur le secteur textile sénégalais. CNP- Août 1988 – M. Dia
3. Document de stratégie de réduction de la pauvreté. Gouvernement du Sénégal – Avril 2002
4. Etude sur la commercialisation des produits artisanaux du textile. Projet artisanat du Sénégal. 2001
5. Rapport de synthèse de la lettre de politique sectorielle sur l'artisanat. MIA – DA – 2001
6. Tissus fabuleux : tisser un avenir pour les textiles traditionnels de l'Afrique de l'ouest. ONUDI- 1996
7. Rapport de la mission n°1 du projet Mode/prêt-à-porter en Afrique. Cabinet CEDA-MPME , M. SADJI Juillet 2005
8. Document de présentation de l'étude « diagnostic et éléments d'une stratégie nationale d'appui au secteur textile de confection au Sénégal ». ONUDI – Guerzi - 2005
9. Conclusion du symposium sur l'artisanat et le marché mondial. CCI- 6, 7 et 8 Octobre 1997
10. Programme communautaire d'artisanat des Etats membres de l'UEMOA, AIF Janvier 2003
11. Etude de la «Promotion des liens commerciaux entre producteurs sénégalais et acheteurs étrangers en France, Angleterre, et Autriche» PAPES. Cabinet CEDA-MPME, M. SADJI décembre 2004
12. Conception des programmes d'appui aux filières et la promotion des solutions commercialement viables.
Action For Entreprise –Ffévrier 2005
13. Conseil interministériel sur le secteur textile. Ministère de l'énergie et l'industrie, 29 Juillet 1993.
14. Etude d'opportunité pour le développement de l'industrie du textile traditionnel en Afrique. ONUDI avril 1990
15. Recensement national des unités artisanales du Sénégal (RNUAS) MIA. DA. Juin août 2004
16. Pour un système intégré de formation dans le secteur artisanal : cas du Sénégal. BIT/EMAS édition 1998
17. Commercialisation des produits de l'artisanat d'art. CCI 2001
18. Plan d'action de la STRADEX du Sénégal- CNUCED/OMC 2002
19. Article sur « l'impact du secteur de l'artisanat dans l'économie sénégalaise. Journal de l'économie sénégalaise septembre 2003– M. SADJI
20. Article sur « la nécessité d'une meilleure prise en main de l'artisanat sénégalais » quotidien walfadjiri. Juillet 2000 - M. SADJI
21. Afrique des Textiles – Anne Grosfilley – Edition Edisud 2004
22. Afrique est la Mode – Bérénice Geoffroy Schneiter – édition Assouline 2005

Liste des artisans et entreprises consultés

N°	Noms	Structures	Localités
Tissage et Teinture			
1	Aby Cisse	GIE "Rafetna"	Rufisque
2	Khady Basse	GIE "Niaq Jarinû"	Thiès
3	Ramatoulaye Diop	GIE "Bok Liggey"	Thiès
4	Dominique	Ateliers Leydi	Dakar
5	Maïmouna Samb	GIE Thiakhane Faakhé	Thiès
6	Amadou Moctar Séye	URPAC	Thiès
7		ACOMA	Dakar
8	M.Kénéme	Navette d'or	Dakar
9	Khadidiatou Ly	Bantaré bossea	Dakar
	Amadou Sanghot	Tisserand MABO	Dakar
Couture			
1	Ablaye Séne	GA COM	Dakar
2	Mansour Sy Diallo	GA COM	Dakar
3	Ndiogou Seck	GA COM	Dakar
4	Khalipha Sy Diallo	-	Dakar
5	Birame Thiogane	-	Rufisque
6	Babacar Diop	-	Rufisque
7	Matar Kane	-	Rufisque
8	Mamadou N Diop	-	Rufisque
9	Mamadou L Kébé	-	Saint- louis
10	Nafi Mbengue	-	Saint-louis
11	Babacar Guéye	-	Rufisque
12	Saliou Dièye	-	Diourbel
13	Ousmane Barry	-	Diourbel
14	Pape Alioune Léye	-	Diourbel
15	Anta Gningue	-	Kaolack
16	Ngoné Ndiaye	FENAPH	Kaolack
17	Amadou Fall	FENAPH	Dakar
18	Amath Ndiaye	FENAPH	Dakar
19	Aimé Diallo	FENAPH	Dakar
20	Mamadou Lamine Kébé	-	Thiès
21	Ablaye Diarra	FENAPH – ASCMS	Dakar
22	Colle Ardo Sow	Ardo couture	Dakar
23	Claire Kane	Claire Kane	Dakar
Broderie			
1	Madame Ndoumbé Sy	GIE And Liggey	Tivaouane
2	Madame marie Ami Mbow	Maam Production	Dakar
Sérigraphie			
1	Fatou Diop		Médina-Dakar
2	Amadou Bop	Bop production	

